

Paris le 27 mars 2019

Monsieur Alexandre LANGLOIS  
Secrétaire Général de VIGI.  
7 rue Descartes  
95330 DOMONT

A

Monsieur Edouard PHILIPPE  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

**Objet : lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre suite à son refus de démettre de ses fonctions Monsieur CASTANER, Ministre de l'Intérieur, en ne répondant qu'à 1 seul point sur 6 de notre argumentaire**

**Références :** CAB/2019D/7475 - CG

Monsieur le Premier Ministre,

En préambule merci d'avoir pris le temps de répondre à notre lettre ouverte portant sur notre demande de démission de Monsieur CASTANER de son poste de Ministre de l'Intérieur.

Nous prenons acte que vous renouvez votre confiance à Monsieur CASTANER, Ministre de l'Intérieur et que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer l'ordre public en France. Nous constatons, sur ce point, que l'acte XIX du mouvement des Gilets Jaunes n'a pas connu de débordements majeurs, notamment par une prise en considération des graves dysfonctionnements au sein de la chaîne de commandement, que nous dénoncions dès le mois de décembre 2018.

Mais la gestion du maintien de l'ordre n'était qu'un des points de notre demande de démission de Monsieur CASTANER et vous n'avez pas répondu sur les autres points, que je vais redétailler pour mémoire.

Depuis sa prise de fonction, 30 de nos collègues se sont suicidés, un tous les 5 jours en moyenne, mais depuis début 2019 le rythme s'accélère avec un tous les 4 jours. Nous avons fait des propositions pour lutter contre ce fléau : aucune réponse. Nous avons manifesté le 12 mars 2019 avec toutes les organisations police voulant proposer des solutions en étant reçu collectivement : aucune réponse. Chez ORANGE ou RENAULT, les entreprises ont dû prendre des décisions pour mettre fin au massacre, Monsieur CASTANER lui ne fait que compter les cadavres, une honte dans une République qui se veut exemplaire.

Monsieur le Premier Ministre, vous renouvez donc votre confiance à un homme, qui ne fait rien pour lutter contre la première cause de mort violente de nos collègues ?

De même, Monsieur CASTANER a couvert les infractions pénales (agressions sexuelles, harcèlement, discrimination) du Médecin Inspecteur Régional Est, le docteur FREY. En plus de rien faire pour mettre fin à ces agissements il m'a envoyé en conseil de discipline pour avoir dénoncé ces faits et pour éviter de répondre aux questions des journalistes de France Bleue, [il a déclaré que VIGI. Ministère de l'Intérieur n'était pas un syndicat](#),

alors même que nous sommes la plus vieille organisation de la Police Nationale, nos racines remontant jusqu'en 1883 !!! A son rôle de complice, il ajoute de la discrimination syndicale !!!

Monsieur le Premier Ministre, vous renouvez donc votre confiance à un homme, qui a fait le choix de couvrir des agressions sexuelles, du harcèlement et de la discrimination, pourtant causes majeures du quinquennat ?

Monsieur le Premier Ministre, vous renouvez donc votre confiance à un homme, qui pratique la discrimination syndicale et se met en infraction par rapport à la Loi sur fake news, votée par votre propre majorité ?

D'ailleurs, Monsieur CASTANER a validé le résultat des élections professionnelles au sein du Ministère de l'Intérieur, malgré les [fraudes massives](#) qui ont faussé la sincérité du scrutin. Nous l'avons alerté, aucune réponse, mais de la rétention d'information pour compliquer le dépôt de notre recours. Le Ministère de l'Intérieur avait jusqu'au 20 mars 2019 pour produire un mémoire en défense devant le juge administratif, mais une semaine plus tard toujours rien. Donc dans une République qui se veut exemplaire, cautionne-t-on le bourrage des urnes digne d'une république bananière et l'entrave à la Justice ?

Monsieur le Premier Ministre, vous renouvez donc votre confiance à un homme, qui cautionne des fraudes électorales et va jeter la suspicion sur toutes les élections du quinquennat ?

Monsieur le Premier Ministre, vous renouvez donc votre confiance à un homme, qui ne respecte pas la Justice, en ne répondant pas dans les délais impartis ?

Enfin quelle image renvoie Monsieur CASTANER de la Police Nationale en allant s'amuser en boîte de nuit, alors qu'il nous supprime nos jours de repos, nos congés et nous fait travailler au-delà de la durée légale du travail ? Où est l'exemplarité ? D'ailleurs de nombreux collègues sont condamnés pour leur comportement dans leur vie privée sur le fondement de l'article R434-12 du Code de la Sécurité Intérieure, pour avoir porté atteinte au crédit et renom de la Police Nationale. Du coup est-ce que le « 1<sup>er</sup> flic de France » est soumis au même code de déontologie que ses subordonnées ou est-ce que nous sommes dans la République des passe-droits ?

Monsieur le Premier Ministre, vous renouvez donc votre confiance à un homme, qui a terni l'image de la Police Nationale, en s'affranchissant du code de déontologie applicable à tous les « flics », y compris le premier ?

Pour toutes ces raisons factuelles, aussi bien dans l'intérêt des policiers que de la population, mais également pour la crédibilité du gouvernement nous vous redemandons de démettre de ses fonctions de Ministre de l'Intérieur, Monsieur Christophe CASTANER, sauf à nous opposer des arguments rationnels sur tous ces points.

En l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alexandre LANGLOIS  
Secrétaire Général

